



PAR COURRIEL

Québec, le 2 novembre 2023



Numéro de dossier : 2310042-257

Monsieur,

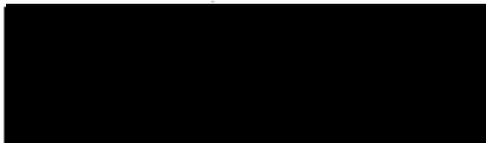
La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 24 octobre 2023 visant à obtenir copie du plus récent calendrier de conservation de documents du ministère de la Culture et des Communications.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointe à la présente lettre une copie du document visé que nous détenons et qui peut vous être communiqué.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.